



# COMMUNIQUÉ de PRESSE

## COMMUNICATION

CP n° 12 du 8 octobre 2019

### **Pour une réforme des retraites acceptable et juste**

Le mardi 8 octobre au ministère des affaires sociales, Jean-Paul Delevoye et Jean-Michel Blanquer ont ouvert les concertations autour des implications de la future réforme des retraites pour les personnels de l'Éducation nationale. Le gouvernement confirme le principe d'une revalorisation nécessaire pour compenser les effets du nouveau mode de calcul des pensions, mais ne donne pas encore de perspectives budgétaires précises.

Pour que la mise en œuvre de la réforme des retraites soit acceptable et juste, le Sgen-CFDT s'engagera dans ces concertations dans un esprit constructif et offensif pour obtenir des avancées pour les personnels telles que:

- la revalorisation ;
- la réduction des inégalités professionnelles ;
- l'amélioration du reclassement en particulier pour les ex-contractuels et celles et ceux qui ont eu une carrière dans le privé avant ;
- l'ouverture d'un droit à la cessation progressive d'activité et d'un réel aménagement des fins de carrières ;
- l'ouverture du droit pour les professeur.es des écoles à partir à la retraite à leur date anniversaire.

Pour le Sgen-CFDT, les droits acquis doivent être sécurisés dans le nouveau système.

C'est désormais au gouvernement de préciser son engagement budgétaire pour le rendre crédible, d'organiser le calendrier de discussion avec les organisations syndicales prêtes à s'engager pour obtenir des avancées pour toutes et tous.